



MEOPAR

MARINE ENVIRONMENTAL OBSERVATION
PREDICTION & RESPONSE NETWORK

Appel de propositions

2015-16

Appel de propositions 2015-16

A. Buts

Dans le cadre d'un partenariat avec Irving Shipbuilding Inc., le MEOPAR accueille toute proposition de projet visant la mise au point et l'application de nouvelles stratégies et approches pour l'avancement de l'observation environnementale, de la sécurité des opérations et de l'intervention d'urgence dans les régions côtières du Canada. Cela comprend entre autres les technologies et les stratégies relatives à l'utilisation «d'atouts non spécialisés»¹ pour les activités d'observation, d'évaluation rapide et d'intervention d'urgence en milieu marin.

B. Renseignements généraux sur le MEOPAR

Fondé en 2012, le réseau de centres d'excellence MEOPAR (Marine Environmental Observation Prediction and Response), par le biais de partenariats, est en voie de monter une équipe de chercheurs canadiens qui se pencheront sur les questions critiques relatives à l'incidence de l'activité humaine sur le milieu marin et l'impact des dangers liés au milieu marin sur les activités humaines dans les zones côtières.

La vision du MEOPAR est d'inspirer et de rehausser le leadership canadien dans le domaine de l'observation, de la prédiction et de l'intervention en milieu marin. Le MEOPAR se veut une source de connaissances, de technologie et de personnel qui permettra aux collectivités canadiennes et à l'industrie d'être plus résilientes et de tirer profit de nouveaux débouchés économiques grâce à une relation informée avec le milieu marin en constante évolution. Vous trouverez l'énoncé des buts stratégiques du MEOPAR en annexe au présent document et en ligne au www.meopar.ca.

C. Renseignements généraux sur Irving Shipbuilding Inc. (ISI)

Situés sur la côte est du Canada, les chantiers navals de la Irving Shipbuilding Inc. (ISI) fournissent des services de classe mondiale comprenant notamment : la construction et la réparation de navires, la construction et la conversion de plateformes de forage, la fabrication d'installations en mer, la fabrication industrielle, les services d'ingénierie, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, et enfin les services techniques et d'assurance qualité.

¹ Aux fins de cet appel d'offres, on entend par «atouts non spécialisés» toute infrastructure physique ou humaine dont le rôle premier n'est pas le soutien à la recherche, la surveillance environnementale, ou l'intervention d'urgence. Citons à titre d'exemple : les navires d'approvisionnement, les traversiers, les navires de pêche, les cargos, les bateaux de plaisance, les aéronefs, les installations côtières et sous-marines de même que le personnel autre que le personnel de recherche.

Le bureau principal de la ISI se trouve au chantier naval de Halifax et l'entreprise possède des installations dans les autres provinces maritimes. La ISI se spécialise dans la construction, la réparation et la refonte de navires et de modules de fabrication de qualité depuis plus de cinquante ans. L'intégration des capacités et des compétences de ces quatre installations permet à la ISI d'offrir à ses clients une brochette de services exceptionnelle combinant la construction, la fabrication extracôtière, la réparation et les services techniques et de se démarquer de la concurrence en Amérique du Nord.

Dans le cadre de sa proposition de valeur aux termes de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale (SNACN), la ISI est fière de travailler de concert avec le MEOPAR aux fins de cet appel de propositions.

D. Durée du projet et niveaux de financement

Dans le cadre de l'appel de propositions de 2015-2016, le MEOPAR envisage une allocation globale pouvant atteindre 1,5 millions de dollars, laquelle permettrait de financer des projets allant de l'automne 2015 à mars 2017 et peut-être davantage selon un modèle de financement 2+1 ans. Le MEOPAR prévoit pouvoir financier de cinq à dix projets à même les fonds dont il dispose. Les projets recevront un soutien financier pour une période de deux ans avec la possibilité d'un soutien supplémentaire d'une année pour les activités de suivi, sous réserve d'une attestation des progrès accomplis et d'un examen des mérites de la demande par le MEOPAR. Le prolongement des activités de projet ne sera possible que si le MEOPAR obtient une nouvelle allocation au terme de son mandat en 2017. Si oui, le MEOPAR poursuivra ses activités pour un second cycle quinquennal allant de 2017 à 2022. À noter que tous les projets du MEOPAR sont tenus de rendre compte de leurs activités à la fin de chaque exercice et de se conformer à ses exigences de vérification.

E. Domaines et sujets de recherche

Le Canada possède un littoral immense mais une population peu nombreuse et des ressources spécialisées insuffisantes (par ex. : navires de recherche, bouées météorologiques dédiées et personnel technique) pour assurer la collecte des données océaniques et atmosphériques nécessaires pour fins d'évaluation environnementale, de prévision et de déploiement des dispositifs d'intervention d'urgence en cas de sinistre marin. Cette situation a une incidence particulière sur les opérations d'exploration d'hydrocarbures en haute mer, l'étude des changements qui s'opèrent au sein des écosystèmes marins et de leurs conséquences économiques, et enfin la prestation des informations et des prévisions nécessaires pour soutenir la croissance des activités de navigation et de développement dans le Grand Nord.

Les atouts non spécialisés pourraient être utilisés pour faire la collecte de données tant dans des situations normales que dans les situations d'urgence. À titre d'exemple, citons les navires commerciaux, les traversiers, les aéronefs et les installations côtières pour ne nommer que ceux-ci.

L'utilisation de ces atouts pour la collecte de données nécessite des technologies et des stratégies n'ayant aucun impact indésirable sur les opérations normales. Il faut également formuler une stratégie globale régissant le déploiement, la maintenance, la formation et l'intégration des données. En situation d'intervention d'urgence, il serait souhaitable de mettre au point une stratégie relative au déploiement d'équipements spécialisés à l'aide des plateformes et des atouts disponibles. Les données localisées en temps réel relatives à un incident peuvent fournir des renseignements cruciaux sur les conditions atmosphériques et océaniques permettant de modéliser une intervention rapide et précise (par ex. : modèles de dérive) et de guider le déploiement des ressources pour optimiser la sécurité des opérations d'urgence.

Le MEOPAR lance un appel de propositions visant la prestation des éléments suivants :

- (1) la mise au point et l'essai de nouvelles stratégies et technologies pour l'avancement de l'observation environnementale, de la sécurité des opérations et de l'intervention d'urgence dans les régions côtières du Canada
- (2) examiner la possibilité d'utiliser des atouts non spécialisés de façon flexible dans le contexte des technologies d'observation, des installations et de l'intervention d'urgence en milieu marin;
- (3) l'assimilation du savoir non spécialisé (par ex. : connaissances des pêcheurs traditionnels ou autres) permettant de guider les interventions aux dangers existants et anticipés en milieu marin.

F. Structure de l'équipe et admissibilité du projet

Fidèle au principe du programme de Réseaux de centres d'excellence, le MEOPAR cherche à nouer des partenariats multisectoriels et interdisciplinaires. **Par conséquent, le projet doit, dans la mesure du possible, réunir des chercheurs de diverses disciplines telles que définies par les bailleurs de fonds appropriés (le CRSNG, le CRSH et les IRSC) et faire appel à la collaboration de multiples secteurs (par ex. : milieu universitaire, secteur privé, gouvernement, ONG).** Le MEOPAR insiste sur l'importance d'une véritable collaboration interdisciplinaire. Il est impératif que les soumissionnaires démontrent de façon convaincante comment s'opérera l'intégration des chercheurs de diverses disciplines et dans quelle mesure celle-ci se rattache aux objectifs généraux du projet. Nous encourageons les soumissionnaires à prendre appui sur les initiatives et les projets existants, y compris les projets courants du MEOPAR, s'il y a lieu, et d'inclure des participants internationaux le cas échéant.

La proposition de tout chercheur ou organisation qui désire recevoir des fonds du MEOPAR doit satisfaire aux conditions d'admissibilité générales d'au moins un des organismes de dotation de fonds fédéraux suivants : le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) ou les instituts de recherche en santé du Canada (IRSC).

Le MEOPAR accorde une attention particulière aux projets qui peuvent démontrer que les utilisateurs participent à l'identification de l'objet de la recherche de même qu'à la conception, au soutien et à la conduite des activités de recherche proprement dites. On entend notamment par «utilisateurs» : l'industrie du transport maritime, les pêcheurs professionnels, les entreprises d'exploitation gazière et pétrolière en haute mer, les collectivités côtières, les organismes environnementaux, les agences et ministères du gouvernement dont le mandat touche au secteur océanique et les entreprises de technologie marine pour ne nommer que ceux-là.

Nous encourageons fortement les soumissionnaires à solliciter le soutien des partenaires extérieurs (contribution en nature ou en espèces) et les intégrer au projet. Les soumissionnaires doivent expliquer clairement la nature de la participation des partenaires extérieurs et des engagements qui s'ensuivent.

Aux fins du présent appel de propositions, les soumissionnaires doivent se limiter à deux lettres d'intention (maximum d'une lettre d'intention par chercheur principal).

Remarque : Ce programme est cofinancé par un partenaire extérieur, ce qui pourrait avoir une incidence sur tout droit de propriété intellectuelle découlant des activités du projet. Les soumissionnaires sont invités à communiquer avec le MEOPAR pour en savoir davantage sur les répercussions de tout projet pouvant mettre en jeu des questions de propriété intellectuelle.

G. Procédure

Avant de soumettre une proposition, il est à conseiller de consulter le plan stratégique et le programme de recherche du MEOPAR, lesquels sont tous deux disponibles sur notre site Web (voir www.meopar.ca).

La proposition ne doit pas dépasser 12 pages (sans compter le curriculum vitae) à simple interligne (pas plus de six lignes au pouce), en caractères réguliers de 12 points, avec des marges de 0,75 pouces.

La proposition doit être conforme au modèle suivant :

1) Page couverture (1 page maximum)

- Titre et coordonnées du chercheur principal.

2) Résumé (sur 1 page séparée, 500 mots maximum)

- Le résumé doit expliquer les grandes lignes du projet dans un langage accessible au commun des mortels. Décrivez brièvement la nature des travaux de recherche proposée en termes simples. Indiquez en quoi votre recherche est importante et pour qui, les résultats escomptés et les retombées pour votre domaine, le MEOPAR et le Canada. Ce résumé en langage clair sera affiché publiquement si votre proposition est acceptée.

3) Alignement avec les objectifs stratégiques du MEOPAR (demi-page maximum)

- En quoi votre recherche contribuera-t-elle à la vision du MEOPAR et en quoi est-elle compatible avec les buts et les objectifs stratégiques du MEOPAR.

4) Plan de recherche, approche et résultats (3 pages maximum)

- Énoncé des problèmes faisant l'objet de la recherche et survol de l'état actuel des connaissances;
- Énoncé des objectifs et/ou des résultats visés;
- Calendrier des travaux ou diagramme de Gantt;
- Liens et perspectives (c.-à-d. : liens avec d'autres activités de recherche en cours, propositions et perspective à long terme, au-delà de la période de subvention, le cas échéant).

5) Structure et soutien multisectoriel (1 page maximum)

- Faire le lien avec d'autres activités du MEOPAR ou des projets existants ou expliquer dans quelle mesure la recherche est pertinente et pourrait être intégrée aux autres activités du MEOPAR;
- Participation des utilisateurs finaux;
- Partenariats (collaborateurs de divers milieux : université, monde des affaires, gouvernement, ONG);

6) Personnel hautement qualifié (demi-page maximum)

- Description du nombre de personnes hautement qualifiées devant être embauchées pour le projet. Le MEOPAR entend par ce terme toute personne qui poursuit des études : étudiants de premier cycle universitaire, inscrits à la maîtrise, candidats au doctorat et boursiers postdoctoraux. Les coûts d'embauche de personnel technique et d'adjoints à la recherche sont également admissibles mais la préférence sera accordée à la formation de personnes hautement qualifiées.

7) Budget (1 page maximum)

- Budget détaillé (annuel) selon la table 1 ci-dessous;
- Notes liminaires et justification.

8) Références (1 page maximum)

- Diplômes et distinctions.

9) Lettres d'appui (3 pages maximum)

- Maximum de trois lettres d'appui d'une page chacune des partenaires ou de groupes d'utilisateurs.

10) Curriculum vitae

- Fournir un exemplaire de votre curriculum vitae selon le format standard utilisé par le CRSNG, le CRSH, l'IRSC ou le CV commun canadien.

H1. Notes explicatives

H.1a Budget

La proposition doit comprendre un budget détaillé avec ventilation par catégorie et justification de chaque montant. Par exemple, sous *Personnel*, précisez le nombre de personnes que vous comptez embaucher et leur niveau d'études (maîtrise, candidat au doctorat, boursier postdoctoral, adjoint à la recherche, etc.). Si vous ajoutez une catégorie *Équipement*, indiquez la nature de l'équipement, le coût approximatif et la justification de l'achat. Sous la catégorie *Déplacements*, indiquez les destinations prévues et le nombre de personnes qui effectueront le déplacement. Indiquez sous des rubriques distinctes, les déplacements motivés par les activités de recherche et les déplacements liés à la mobilisation du savoir (par exemple, la participation à des conférences).

Comme il a déjà été mentionné, prière d'indiquer si les contributions des partenaires sont en nature ou en espèces. **Prière de noter que pour la première année d'activité du projet, les fonds ne seront pas fournis avant septembre 2015 et que l'exercice financier du MEOPAR se termine le 31 mars 2016.** Le budget doit être soumis sous forme de tableau comme l'exemple ci-dessous :

Tableau 1 : Budget du projet

MEOPAR : Budgets de projets et années-personnes pour les années 1-3				
No de Project :				
Titre du projet :				

Chercheur principal :				
Établissement :				
1. BUDGET: Fonds in milliers de dollars				
	Année 1	Année 2	Année 3*	TOTAL
	Sep/15 - Mar/16	Avr/16 - Mar/17	Avr/17 - Mar/18	
	7 mois	12 mois	12 mois	
CATÉGORIE				
A. PERSONNEL				
Candidats au doctorat @ m\$/an	0,0	0,0	0,0	0,0
Boursiers postdoctoraux @ m\$/an	0,0	0,0	0,0	0,0
Candidats à la maîtrise @ m\$/an	0,0	0,0	0,0	0,0
Adjoints à la recherche @ m\$/an	0,0	0,0	0,0	0,0
Techniciens @ m\$/an	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres (préciser)	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES COÛTS - PERSONNEL	0,0	0,0	0,0	0,0
B. COÛTS DIRECTS				
Matériel et fournitures	0,0	0,0	0,0	0,0
Déplacements	0,0	0,0	0,0	0,0
Coûts de relocalisation	0,0	0,0	0,0	0,0
Services professionnels	0,0	0,0	0,0	0,0
Opérations et sous-traitance	0,0	0,0	0,0	0,0
Coûts de publication/diffusion	0,0	0,0	0,0	0,0
Équipement (articles >10 000\$)	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres (Préciser)	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES COÛTS DIRECTS	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES COÛTS (A+B)	0,0	0,0	0,0	0,0
2. ANNÉES-PERSONNES				
	Année 1	Année 2	Année 3*	TOTAL
	Sep/15 -	Avr/16 -	Avr/17 -	

	Mar/16	Mar/17	Mar/18	
	7 mois	12 mois	12 mois	
CATÉGORIE				
A. PERSONNEL				
Candidats au doctorat	0,0	0,0	0,0	0,0
Boursiers postdoctoraux	0,0	0,0	0,0	0,0
Candidats à la maîtrise	0,0	0,0	0,0	0,0
Adjoints à la recherche	0,0	0,0	0,0	0,0
Techniciens	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres (préciser)	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL - ANNÉES-PERSONNES	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>* Sous réserve du renouvellement du financement du réseau</i>				

H.1b HQP

Les soumissionnaires doivent indiquer, dans leur proposition, les programmes de formation qu'ils prévoient à l'intention de leur personnel hautement qualifié. En tant que RCE, le MEOPAR a pour mandat de faciliter la formation et le perfectionnement de la prochaine génération de chercheurs, d'enseignants, de chefs d'entreprise dans le domaine des océans et de décideurs politiques au Canada. Pour ce faire, le MEOPAR a créé un réseau de formation pour les personnes hautement qualifiées participant à des projets financés par le MEOPAR pour leur donner accès à des possibilités de formation professionnelle qui ne leur seraient pas offertes dans le cadre d'un programme d'études régulier. Le MEOPAR entend par personne hautement qualifiée toute personne qui poursuit des études : étudiants de premier cycle universitaire, inscrits à la maîtrise, candidats au doctorat et boursiers postdoctoraux. En plus de la formation offerte par le réseau, nous encourageons les auteurs de projet à fournir eux aussi des possibilités de formation et de perfectionnement professionnel à leur personnel hautement qualifié.

H.1c Lettres d'appui

La proposition peut être accompagnée de lettres d'appui des partenaires externes (en particulier ceux qui fournissent une contribution en nature ou en espèces). **Le comité n'acceptera pas plus de trois lettres d'appui d'une page chacune.**

I. Soumission

Votre soumission doit parvenir au MEOPAR au plus tard à 21 h (heure avancée de l'Atlantique), le 23 août 2015. Toute soumission reçue après la date butoir sera rejetée. Les soumissions doivent être envoyées par voie électronique en format PDF à Neil Gall, directeur général, à l'adresse courriel suivante : neil.gall@meopar.ca.

Dès réception des propositions, le centre administratif du MEOPAR vérifiera la conformité des documents. **Toute proposition qui ne satisfait pas aux exigences énoncées dans la présente directive sera renvoyée à son auteur, lequel disposera d'un délai de 24 heures pour apporter les corrections nécessaires et resoumettre sa proposition. Les propositions jugées non conformes aux exigences malgré ce sursis seront éliminées du concours.**

H. Évaluation

Les propositions seront évaluées par le Comité de gestion de la recherche du MEOPAR et par des tierces parties au besoin. Le comité soumettra ses recommandations au conseil d'administration pour approbation. Les candidats retenus recevront les fonds consentis au plus tard en septembre 2015, sous réserve de la ratification des Accords de réseaux.

Les propositions seront évaluées selon les critères suivants :

1	Conformité aux objectifs du MEOPAR
1.1	Buts stratégiques du MEOPAR
	<i>La proposition de projet doit démontrer un lien convaincant avec l'un ou plusieurs des objectifs du MEOPAR tel qu'énoncé à la section 1.</i>
1.2	Participation des utilisateurs
	<i>Il est recommandé d'impliquer les utilisateurs dans la formulation du projet et le plan de recherche. Les utilisateurs peuvent provenir de divers milieux : administration publique, industrie, secteur non universitaire.</i>
2	Niveau d'excellence du chercheur
2.1	Excellence du chercheur
	<i>Le soumissionnaire doit démontrer du potentiel et compter à son actif des réalisations percutantes et pertinentes.</i>
2.2	Capacité de collaboration et interdisciplinaire

	<i>Les soumissionnaires ayant l'expérience de la recherche ou de la collaboration interdisciplinaire jouiront d'un avantage.</i>
2.3	Expérience de la concertation avec les utilisateurs
	<i>Nous accorderons la priorité aux soumissionnaires ayant l'expérience de la concertation avec les utilisateurs finaux.</i>
3	Liens et soutiens externes
3.1	Prend appui sur les initiatives existantes du MEOPAR
	<i>La proposition de projet doit démontrer qu'elle s'inscrit dans le prolongement de projets existants du MEOPAR ou s'y intègre bien et indiquer clairement dans quelle mesure l'objet de la recherche est pertinent et compatible avec les autres activités de recherche du MEOPAR</i>
3.2	Prend appui sur d'autres initiatives pertinentes
	<i>Il sera à l'avantage du soumissionnaire de pouvoir démontrer que sa proposition s'intègre bien à d'autres initiatives nationales et internationales.</i>
3.3	Soutien externe
	<i>Il sera à l'avantage du soumissionnaire de pouvoir démontrer qu'il jouit de contributions en nature ou en espèces de partenaires externes. La valeur des contributions sera déterminée selon les lignes directrices du CRSNG.</i>
4	Mérite de la proposition
4.1	Innovation / Originalité
	<i>Le projet doit faire preuve d'originalité et d'innovation et pouvoir contribuer de façon concrète à l'avancement des connaissances dans le</i>
4.2	Caractère interdisciplinaire de la recherche
	<i>Les activités de recherche faisant l'objet de la proposition doivent favoriser l'intégration d'au moins deux disciplines choisies parmi les sciences de la santé, les sciences sociales et les sciences naturelles.</i>
4.3	Faisabilité du projet
	<i>Les objectifs, les jalons et la méthodologie du projet doivent être clairs et réalistes.</i>
5	Formation de personnel hautement qualifié
5.1	Participation du personnel hautement qualifié
	<i>Le projet doit préciser les responsabilités et l'engagement ferme des promoteurs à l'égard de l'intégration du personnel hautement qualifié.</i>

Pour toute question relative à l'appel de propositions du MEOPAR, veuillez vous adresser à :

M. Neil Gall

Directeur général, MEOPAR
1355 Oxford Street, Suite 2-41
Halifax, NS, B3H 4J1
(t) 902.494.4386
(c) neil.gall@meopar.ca

Annexe A –
Objectifs stratégiques du MEOPAR

OBJECTIFS STRATÉGIQUES MEOPAR

AVANCEMENT DES SCIENCES DE LA MER

- Établir les premiers noyaux d'un nouveau réseau pancanadien de systèmes d'observation et de prévision dans des endroits stratégiques.
- Mettre au point de nouveaux outils et technologies permettant une évaluation environnementale rapide et des prévisions en temps opportun face aux urgences environnementales en milieu marin.
- Face aux changements prévus dans les incidences de tempêtes violentes, d'inondations côtières et d'ondes de tempête à l'échelle locale, prendre en considération les impacts économiques et les répercussions en matière de sécurité publique, de planification et des politiques publiques.
- Évaluer l'impact à long terme des changements océaniques sur les collectivités côtières, les écosystèmes et les intérêts économiques, y compris les implications pour la gestion des ressources, le cadre règlementaire et l'orientation des politiques.

NOUVELLES APPROCHES AUX SCIENCES DE LA MER

- Introduire de nouvelles approches à la formation du personnel hautement qualifié possédant des aptitudes dans les sciences naturelles et les sciences sociales et à l'utilisation de leurs compétences pour résoudre les problèmes liés aux risques en milieu marin.
- Mettre en oeuvre de nouvelles approches au partage de l'expertise scientifique, à l'échange de données et à l'utilisation des infrastructures dans le domaine des sciences naturelles et sociales afin d'intervenir plus efficacement en cas d'urgences marines.
- Créer un «forum d'experts» réunissant les spécialistes canadiens et internationaux, les décideurs politiques et les intervenants pour mettre en évidence, évaluer et communiquer les risques émergents en milieu marin.

